

DOSSIER PAYS

N° 46
JUILLET 2019



• Séoul

CORÉE

DU SUD

CAMPUS
FRANCE

campusfrance.org



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

3

INTRODUCTION

5

Informations clés

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CORÉEN

7

1. Présentation du système d'enseignement supérieur coréen
2. Les modalités d'accès à l'enseignement supérieur
3. L'organisation des études en Corée
4. La place de la recherche en Corée

L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN CORÉE

10

1. La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Corée
2. La mobilité des étudiants coréens dans le monde

LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE

16

1. La mobilité des étudiants coréens vers la France
2. La Francophonie et la langue française en Corée
3. Campus France en Corée

LA COOPÉRATION BILATÉRALE UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE ET SES PERSPECTIVES

21

1. La coopération bilatérale universitaire et scientifique
2. Les perspectives de coopération universitaire et scientifique franco-coréennes

Placé sous la tutelle des ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers. L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.

AVANT-PROPOS



M. Fabien PENONE,
Ambassadeur de France en Corée

Le Président de la République française et le Président de la République de Corée, à l'occasion de la visite d'État en France de ce dernier en octobre 2018, ont identifié quatre domaines principaux pour le développement de la relation bilatérale : les grandes questions internationales, l'économie (innovation et investissements croisés), la sécurité et la défense, ainsi que l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

L'Année France-Corée 2015-2016 avait permis de donner une forte impulsion à la coopération scientifique et universitaire entre nos deux pays. Les échanges humains, notamment la mobilité des étudiants et des chercheurs, ont continué à se renforcer depuis lors.

La France accueille chaque année plus de 2 600 nouveaux étudiants coréens et, signe d'engouement pour la « vague coréenne », les Français constituent la première communauté étudiante européenne en République de Corée et la deuxième occidentale, avec près de 1 300 étudiants en 2018.

Ces chiffres sont encourageants mais nous pouvons aller plus loin. Nous pouvons en particulier accueillir davantage d'étudiants coréens en France dans les domaines des sciences de l'ingénieur et des sciences dures, ainsi qu'aux niveaux master et doctorat. Afin de soutenir l'innovation et les partenariats industriels bilatéraux, nous avons également tout intérêt à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et coréens.

Mme Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de l'Innovation, et M. YOU Young-min, Ministre des Sciences et des Technologies de l'Information et de la Communication, ont signé à cet effet, en octobre 2018, un plan d'action en science et technologie.

L'Ambassade de France en Corée accompagne aujourd'hui la mobilité des étudiants coréens vers la France à travers le programme « France Excellence », qui propose des bourses aux niveaux master et doctorat ou pour des écoles d'été, ainsi que des stages au sein d'entreprises et d'institutions de recherche françaises.

Le programme « Talents de demain » permet quant à lui de financer des courts séjours pour des jeunes Coréens dont les projets contribuent à porter la Francophonie et à promouvoir la langue française en Corée. Alors que plusieurs universités coréennes ont adhéré à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) depuis 2016, des coopérations multilatérales peuvent désormais s'engager entre les établissements français et coréens et ceux des autres membres de l'Agence.

L'Ambassade de France en Corée entend également accompagner les diplômés coréens des établissements d'enseignement supérieur dans leurs projets professionnels. Elle organise notamment un Forum Emploi chaque année avec la Chambre de Commerce et d'Industrie franco-coréenne. Elle encourage aussi la mise en place de doubles diplômes et de cotutelles de thèse entre établissements français et coréens, afin que les étudiants coréens ne se coupent pas de leurs réseaux en partant étudier en France.

Le développement des partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et coréens est une priorité de l'action de l'Ambassade de France en Corée. N'hésitez donc pas à nous contacter.

LA CORÉE DU SUD EN QUELQUES DATES

1948

Premiers gouvernements indépendants de la Corée du Nord et de la Corée du Sud.
Célébré par un jour férié le 15 août dans les deux Corées.

1950-1953

Guerre de Corée.

1980 (18 mai)

soulèvement populaire de Gwangju contre la dictature, plusieurs centaines de morts parmi les manifestants.

1987

Première élection présidentielle démocratique marquant la fin du régime militaire.

1988

Jeux olympiques d'été à Séoul.

1991

Adhésion à l'Organisation des Nations Unies (ONU).

1995-1996

Adhésion à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et à l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE).

2009

Entrée au Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

2010

Sommet du G20 à Séoul. La Corée du Sud est le premier pays ne faisant pas partie du G8 à recevoir le G20. Elle est aussi à l'origine de l'inscription de la question du développement à l'agenda du G20.

2014

Jeux asiatiques à Incheon.

2018

Jeux olympiques d'hiver à Pyeongchang.

2018

Reprise du dialogue intercoréen à travers la tenue de trois sommets.



La Tour Lotte World, 6^e plus haut gratte-ciel au monde (Séoul).

INTRODUCTION



La République de Corée est un pays de près de 100 000 km² situé au sud de la péninsule coréenne, présentant une large façade maritime bordée par la mer Jaune à l'Ouest et la mer du Japon à l'Est. Elle hérite de l'histoire plurimillénaire de la Corée, ayant connu plusieurs âges d'or dont le règne de Sejong le Grand (15^e siècle), inventeur du *hangeul*, l'alphabet coréen. Au 20^e siècle, son histoire est marquée par la colonisation japonaise (1910-1945), puis par la scission des deux Corées en 1948, et deux ans plus tard, par la guerre de Corée (1950-1953) dans laquelle se trouvèrent impliqués l'Union soviétique, les États-Unis avec l'ONU et la République populaire de Chine. L'armistice trouvé en 1953 n'a pas mis fin aux incidents entre les deux Corées qui parsemèrent les cinquante années suivantes, mais l'année 2018 a vu de réelles avancées dans la reprise du dialogue (participation de la Corée du Nord aux JO de Pyeongchang et tenue de trois sommets entre le président MOON Jae-in et le dirigeant KIM Jong-un) débouchant le 27 avril sur la « Déclaration de Panmunjeom sur la paix, la prospérité et la réunification de la péninsule coréenne » et sur des mesures en faveur de l'amélioration des relations bilatérales mentionnant notamment l'objectif de dénucléarisation de la péninsule.

Outre une position de « quasi-médiateur » tenue par le président MOON dans les relations entre la Corée du Nord et Washington, la Corée du Sud développe parallèlement sa diplomatie avec les pays de l'ASEAN et l'Inde, afin notamment d'asseoir une position économique forte dans la région. La Corée du Sud a en effet connu une intégration dans l'économie mondiale et une croissance exceptionnelle ces dernières décennies et se retrouve aujourd'hui 11^e puissance économique mondiale, membre de l'OMC et du G20. Les entreprises de plusieurs secteurs de pointe en Corée (composants électroniques, téléphonie, automobile et chimie notamment) exportent beaucoup, sont connues à l'international et structurent une grande partie de l'économie nationale. Les *chaebols*, une trentaine d'entreprises familiales et grands groupes bénéficiant d'une grande visibilité et capacité d'action participent aussi au financement de la recherche et du développement (79% de la dépense intérieure en R&D provient du secteur privé) et à la définition de nouvelles filières professionnalisantes. Le gouvernement coréen, soucieux d'anticiper les nouvelles phases de développement économique, cherche à orienter autant

que possible l'économie ainsi que l'enseignement professionnel et la recherche vers un accompagnement de la 4^e Révolution industrielle (intelligence, Big Data, plateformes hyper-connectées, internet des objets). Il définit cinq « nouveaux moteurs de croissance » comme prioritaires : l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle, les véhicules autonomes, les matériaux avancés légers et les villes intelligentes. La Corée du Sud s'est dotée d'un Plan fondamental en science et technologie pour 2018-2022 plaçant la R&D au cœur du développement économique du pays.

Cette politique ambitieuse, soulignant le dynamisme économique coréen, prend place toutefois dans un contexte socio-économique complexe. À la rapidité du vieillissement de la population et une démographie morose depuis plusieurs années, s'ajoutent une difficulté à intégrer à la vie active ses très nombreux jeunes diplômés dans une société qui a connu une forte massification de son enseignement supérieur, et les forces et fragilités de son modèle économique largement appuyé sur les *chaebols* face au changement technologique et à l'endettement. Cependant, la Corée bénéficie d'une large diffusion de sa culture et de son mode de vie au niveau mondial à une échelle importante relativement récente, tant du point de vue de la culture populaire (K-pop, e-sport...) qu'artistique à travers le cinéma d'auteur coréen (Palme d'or à Cannes en 2019).

La culture est justement l'un des points de rencontre forts entre la Corée et la France. Les deux pays enregistrent des nombres croissants d'apprenants du français et du coréen et un intérêt réciproque grandissant dans de nombreux domaines (gastronomie, musique, audio-visuel, cinéma, littérature...). Cette meilleure connaissance mutuelle a pu s'appuyer, sur le plan de l'enseignement et de la recherche, sur le développement des partenariats entre établissements franco-coréens et des programmes de bourses de part et d'autre, permettant la mobilité des étudiants et des chercheurs. Cette dynamique positive, pour être poursuivie, doit être complétée par des efforts pour faciliter l'accueil des étudiants coréens en France, notamment en favorisant leur intégration linguistique et en développant les cours et programmes en anglais, mais aussi en valorisant les apports d'une formation en France pour la transition vers l'emploi au retour en Corée.

Informations clés

DONNÉES GÉNÉRALES

- ▶ Nom officiel : République de Corée
- ▶ Chef de l'État : M. MOON Jae-in, Président de la République
- ▶ Superficie : 99 618 km²
- ▶ Capitale : Séoul
- ▶ Villes principales : Busan, Incheon, Daegu, Daejeon, Gwangju, Sejong
- ▶ Langue officielle : coréen
- ▶ Monnaie : won (KRW)
- ▶ Fête nationale : 3 octobre (fondation du royaume de Joseon, en 2 333 av. J.-C.)

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

- ▶ Population : 51,6 millions d'habitants (2018, ONU)
- ▶ Densité : 526 hab./ km²
- ▶ Croissance démographique annuelle : 0,4% (2018, ONU)
- ▶ Population urbaine : 82% (2017, Banque mondiale)
- ▶ Indice de développement humain : 0,90 classé 18^e (2017, PNUD)

DONNÉES ÉCONOMIQUES

- ▶ PIB : 1 531 milliards de dollars, 12^e rang mondial (2017, Banque mondiale)
- ▶ PIB/ habitant : 28 380 USD (2017, Banque mondiale)
- ▶ Croissance annuelle du PIB : 3,1% (2017, Banque mondiale)
- ▶ Taux de chômage : 3,8% (2018, OCDE)

ÉDUCATION ET RECHERCHE

- ▶ Dépense publique en éducation : 5,3% (en % du PIB 2015)
- ▶ Dépense intérieure de recherche et développement : 4,2% (en % du PIB 2016)
- ▶ Nombre d'étudiants : 3 204 348 (2016, UNESCO)
- ▶ Étudiants coréens en mobilité diplômante internationale : 104 992 (2016, UNESCO)
- ▶ Étudiants internationaux en Corée du Sud : 62 675 (2016, UNESCO)



Ruelle ancienne du Bukchon Hanok Village à Séoul.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CORÉEN



1. Présentation du système d'enseignement supérieur coréen

En 2017, la République de Corée comptait 3,4 millions d'étudiants dont 1,5 million d'étudiantes (44%) et 361 292 chercheurs¹. Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur des jeunes coréens est de 94%² (tranche d'âge des 18-23 ans, source UNESCO), soit l'un des plus élevés au monde.

Les établissements d'enseignement supérieur en Corée sont au nombre de 432 : 235 universités (189 de licence générale et 46 de master et doctorat), 138 collèges universitaires de formation professionnelle, et 59 établissements indépendants³. Le ministère de l'Éducation coréen joue un rôle de tutelle. Il évalue la qualité des diplômés et a mis en place depuis 2015 un système d'évaluation des universités selon plusieurs critères.

Toutefois, quelques universités à caractère scientifique et technique sont placées sous la tutelle du ministère

des Sciences et des TIC (MSIT), comme le Korean Institute of Advanced Technology (KAIST) à Daejeon ou le Gwangju Institute of Advanced Technology (GIST) à Gwangju. Il existe aussi des établissements spécialisés, régis par d'autres ministères, comme la Korea National University of Arts et la Korea National University of Culture and Heritage (ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme), la Korea Military Academy, la Korea Naval Academy, et la Korean Air Force Academy (ministère de la Défense).

La République de Corée se caractérise enfin par l'existence d'universités pour femmes de réputation internationale comme la Ewha Womans University ou encore la Sookmyung Women's University. Ces universités ont de nombreux programmes d'échanges avec des universités étrangères ouverts à l'ensemble des étudiants.

2. Les modalités d'accès à l'enseignement supérieur

Les concours ont une place importante dans l'organisation de la société coréenne, héritage de l'influence confucéenne. Le pays se classe régulièrement parmi les premières places au test PISA réalisé en début de cycle secondaire. Le second cycle secondaire d'une durée de trois ans est payant en Corée. Il existe une diversité d'établissements, certains généralistes et d'autres offrant des spécialisations en langues étrangères, arts, sports ou sciences. À cela s'ajoutent des lycées professionnels et des lycées dits autonomes, des établissements privés dispensant des cursus propres à chaque établissement et souvent destinés à une élite. Dans le système secondaire généraliste, les élèves peuvent choisir leurs disciplines de spécialité (souvent les spécialités désirées à l'université), sans qu'il y ait de distinctions entre sections. En 2008, le gouvernement a créé un nouveau type de lycées professionnels, les *Meister schools*, qui dispensent des enseignements dans des secteurs ciblés (industries de la mer, semi-conducteurs, banque, services sociaux, etc.). Ces cursus co-construits avec les entreprises locales incluent stages et interventions d'experts du secteur concerné. Au sortir d'une *Meister school*, il n'est pas permis de postuler à l'entrée à l'université avant d'avoir travaillé un minimum de trois années consécutives. Ce type de cursus intégré professionnalisant permet généralement une bonne insertion professionnelle, notamment lorsqu'il est adossé à une grande entreprise coréenne, dite *chaebol*.

L'admission à l'université est extrêmement compétitive et se déroule pour près d'un tiers des étudiants à travers un concours national, et pour plus de deux tiers, sur dossier. Le concours dit *suneung* ou CSAT (College Scholastic Ability Test) a lieu en novembre de chaque année et se déroule sur une seule journée pendant neuf heures, sur

un format de QCM. Il comprend des disciplines imposées (telle que l'histoire de la Corée) et des disciplines optionnelles (LV2 et une discipline à choisir parmi sciences, technologie et sciences humaines). Il permet de candidater à trois universités en même temps. Le ministère de l'éducation prend chaque année des mesures spéciales pour la bonne tenue du concours : report de l'heure d'entrée des employés gouvernementaux de 9h à 10h, incitation à faire de même dans le privé, limitation de la circulation en ville pour éviter les embouteillages et renforcement des lignes de bus et de métro, mesures pour calmer la nation à l'heure du test d'écoute en anglais... La pression très forte autour du concours a conduit également à quelques résultats inhabituels : ainsi, l'arabe est la LV2 la plus choisie, car réputée plus aisée à ce concours plutôt que le résultat d'une diffusion forte de cette langue dans le secondaire.

De plus en plus d'universités ne se contentent pas du résultat au concours et imposent aux candidats présélectionnés des épreuves supplémentaires. L'entrée sur dossier a lieu lors de deux sessions de recrutement, avant la fin de la classe de terminale. L'élève refusé lors de la première session au printemps peut se représenter à l'automne. Tout élève acceptant la proposition d'un établissement lors de ces sessions perd le droit de se présenter au concours national d'entrée à l'université. Certaines disciplines, comme celle de médecine et de pharmacie, ne recrutent traditionnellement que sur la base du concours national, avec éventuellement des épreuves complémentaires. Le ministère de tutelle fixe pour chaque discipline un quota de recrutement entraînant un niveau de sélection très important dans les meilleures universités.

1- Sources : Fiche « Curie » République de Corée (MEAE, juillet 2018) et Institut statistique de l'Unesco.

2- Tranche d'âge des 18-23 ans pour l'année 2016, source UNESCO.

3- <http://english.moe.go.kr/sub/info.do?m=020105&s=english>, consulté le 20 juin 2019.

3. L'organisation des études en Corée

L'enseignement supérieur coréen repose sur un système de formation en trois séquences :

- **Le Haksa**, ou licence, qui se déroule en 4 ans ;
- **Le Seoksa**, ou master, qui se déroule en 2 ans ;
- **Le Paksa**, ou doctorat, qui se déroule habituellement en 3 ans.

À ce système, s'ajoutent des formations propres à chaque profession comme les médecins, les architectes, les géomètres ou les infirmières. Les formations à caractère technique comme les géomètres ou les infirmières peuvent être d'une durée égale ou inférieure à 4 ans - on parle alors de **Jeonmoonhaksa**. Les universités offrent aussi des formations dans les domaines de la pratique des arts qui peuvent aller jusqu'au doctorat.

L'année universitaire commence début mars et est divisée en deux semestres de quatre mois (mars - juin et septembre - décembre).

Les périodes de césure (deux mois) sont davantage consacrées aux échanges ou à des compléments de formation (écoles d'été ou d'hiver) qu'aux stages, peu communs.

Un processus de sélection s'opère à nouveau avant l'entrée en master et en doctorat.

Les droits de scolarité sont très élevés. Avec un coût moyen de 5 700 euros par an, la Corée se place au troisième rang des pays de l'OCDE, juste derrière les États-Unis et le Chili. Le gouvernement coréen commence à mettre en œuvre des mesures pour y remédier, comme l'augmentation du nombre de places réservées aux élèves issus de milieux défavorisés, l'offre d'un soutien financier aux étudiants issus de familles modestes (bourses, droit d'inscription réduits) et la baisse progressive des taux d'intérêt pour les prêts étudiants.

LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS : UNE MASSIFICATION SUIVIE D'UNE STAGNATION

D'une population étudiante très faible au sortir de la Seconde Guerre mondiale (près de 8 000 étudiants), la Corée a dépassé les 3 millions d'étudiants à la fin des années 1990 et compte actuellement près de 3 200 000 étudiants. La massification de l'enseignement supérieur a été très rapide et soutenue, particulièrement entre les années 1980 et 2000. Depuis les années 2010, la population étudiante s'est stabilisée et a même engagé un léger déclin dans la seconde moitié de la décennie (10% d'étudiants en moins entre 2011 et 2016), principalement dû à la relative contraction démographique de la population en âge d'étudier. La population étudiante est composée de 56% d'hommes et de 44% de femmes. En 2018, le nombre de candidats était inférieur au nombre de places offertes dans les universités en première année de licence. Cette tendance a pesé dans la volonté gouvernementale d'encadrer plus fortement l'offre d'enseignement supérieur en Corée en appelant à la fusion voire à la fermeture de certaines formations et de certains établissements, consécutive à leur évaluation. La société coréenne reste l'une des plus éduquées au monde. Selon l'OCDE, 70% des 24-35 ans sont passés par l'enseignement supérieur, soit le taux le plus élevé au monde actuellement.



Starfield CO-EX Library, l'une des plus récentes bibliothèques publiques de Séoul.

4. La place de la recherche en Corée

La recherche constitue une source de financement importante pour les établissements d'enseignement supérieur coréens. Elle est effectuée sous la direction de centres de recherche rattachés aux universités avec des projets souvent montés en fonction des subventions de l'État et des grands groupes industriels coréens. L'État finance les établissements par appels d'offre lancés sur les thèmes de priorité nationale. Ce côté entrepreneurial au sein de la direction des établissements facilite la mobilisation des moyens quand il est nécessaire d'investir pour le développement des projets, notamment de recherche scientifique, dont les résultats sont exploités par les entreprises à des fins industrielles et commerciales. Les projets scientifiques et technologiques visent ainsi à améliorer la compétitivité du pays au niveau mondial. Des laboratoires d'excellence, faisant appel aux meilleures compétences scientifiques internationales, ont aussi été lancés sous le label « *World class* ».

La République de Corée a misé avec volontarisme sur l'enseignement supérieur et la recherche technologique pour dynamiser son économie et son innovation. Les dépenses en recherche et développement (R&D) représentent 4,2% du PIB (2^e rang OCDE, derrière Israël), dont 78% consentis par le privé⁴. Les moyens financiers des universités se sont ainsi accrus ces dernières années.



Palais Changdeokgung, Séoul.

LA CORÉE ET LA 4^e RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

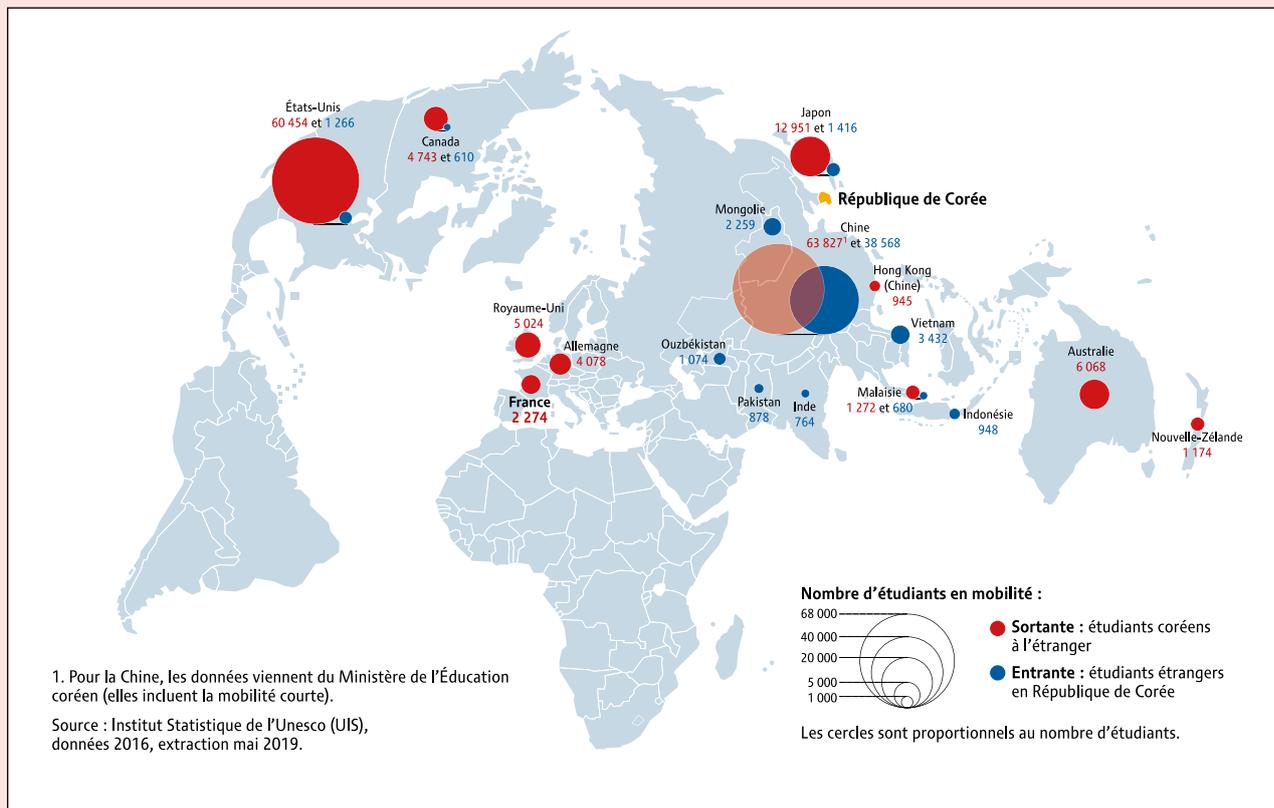
Au forum de Davos (Suisse) de janvier 2016, les changements actuels dans le secteur de l'industrie ainsi que les évolutions technologiques ont été perçus comme suffisamment majeurs pour justifier l'appellation de « quatrième révolution industrielle ». Deux mois plus tard, le coréen Lee Sedol, meilleur joueur de Go pendant les années 2000, perdait contre AlphaGo, le programme d'intelligence artificielle développé par Google. Le match, très suivi dans toute l'Asie et particulièrement en Corée, a suscité un large émoi et une prise de conscience des transformations technologiques en cours. Afin de relever le défi de cette révolution, a été créé un Comité présidentiel sur la quatrième révolution industrielle (PCFIR). La vision qui est partagée est que l'ensemble du processus intégré de production et de consommation pourrait être transformé par les technologies intelligentes d'information (internet des objets, AI, Big Data, plateformes intelligentes et hyper-connectées). Dans la société la plus connectée au monde en termes de diffusion d'internet dans les foyers, l'excellente infrastructure numérique permettrait à la Corée, selon de nombreux observateurs, de réaliser des bonds technologiques majeurs dans le cadre de la 4^e révolution industrielle. Beaucoup de secteurs sont concernés et les universités proposent désormais des formations adaptées à ces transformations. La stratégie de développement de la recherche est largement axée sur ces questions, l'objectif étant de faire de la Corée un pays majeur dans la recherche appliquée et la R&D.

4- Données de l'Institut Statistique de l'UNESCO relatives à l'année 2016.

L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN CORÉE



La mobilité étudiante entrante et sortante en République de Corée



1. La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Corée

La République de Corée est classée 18^e pays d'accueil de la mobilité étudiante diplômante au niveau mondial (chiffres 2016), perdant par rapport à 2011 cinq places au classement. Dans un contexte de croissance mondiale de la mobilité étudiante internationale (+28% entre 2011 et 2016), l'accueil en Corée, quant à lui, baisse légèrement sur cette même période (-1%).

Si l'on s'intéresse à la répartition par pays, la **baisse des effectifs chinois accueillis (-18%), premier pays d'origine qui représente toujours 63% de la mobilité entrante** en Corée, rend compte de cette situation. La Corée s'est dotée en 2015 d'une stratégie visant à atteindre un effectif de 200 000 étudiants internationaux accueillis d'ici 2023. **Elle espère ainsi compenser la baisse tendancielle des effectifs étudiants nationaux et renforcer l'image de ses formations et de sa recherche à l'international.** Les moyens d'action

sont le développement de bourses pour étudiants internationaux désirant s'inscrire dans certaines disciplines et régions choisies de Corée, des facilités pour obtenir des visas et pour rester en Corée après son diplôme, l'accompagnement des universités dans le développement de programmes spécifiques mettant en valeur les secteurs industriels coréens les plus porteurs et le développement des services d'accueil des étudiants étrangers.

Selon le ministère de l'éducation coréen, cette stratégie serait déjà en train de porter ses fruits. La tendance déjà constatée d'**augmentation des effectifs vietnamiens (+78% entre 2011 et 2016)** se poursuivrait nettement et la part des étudiants chinois dans la mobilité étudiante baisserait en dessous de 50%, manifestant la montée d'autres pays⁵.

5- Les prochaines mises à jour de données de l'UNESCO devraient être éclairantes sur ce point. Pour des indications de tendance, mais sur des données collectées différemment, voir par exemple : <https://en.yna.co.kr/view/AEN20180923000300320>

LES ÉTUDIANTS FRANÇAIS EN CORÉE

La France est, d'après l'UNESCO, le 33^e pays d'origine des étudiants étrangers en mobilité diplômante en Corée du Sud. Hormis les États-Unis, 5^e pays d'origine, la plupart des pays en tête de ce classement sont asiatiques. Si l'on prend en compte la mobilité non diplômante, les effectifs français en Corée sont importants. Ils étaient ainsi 1 344 en 2017, représentant la première communauté d'étudiants européens en Corée (152 effectuaient un stage linguistique, 50 une licence, 44 un master, 17 un doctorat, et 1 081 une mobilité encadrée ou un stage)⁶. Cet engouement pourrait s'expliquer par un attrait plus marqué pour la société et la culture coréenne, phénomène appelé *Hallyu* de par le monde⁷, qu'atteste notamment le développement de l'apprentissage du coréen en France.



Visite de Mme Fleur PELLERIN, Grand témoin pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de PyeongChang 2018, à l'université féminine Sookmyung en juin 2017

Les responsables des universités coréennes accordent une grande importance aux classements nationaux et internationaux de leurs établissements, tout comme les étudiants et leurs parents, qui doivent produire un effort important pour financer les études de leurs enfants⁸.

L'ouverture à l'international constitue l'un des indicateurs des classements nationaux des établissements coréens. Les grandes universités choisissent donc de développer de plus en plus des cursus en langue anglaise et des programmes d'échanges avec des universités étrangères. D'autres universités offrent des formations pendant les périodes de césure pour permettre aux étudiants un meilleur apprentissage de la langue coréenne.

En outre, les établissements accordent une attention particulière à l'accueil des étudiants étrangers, par exemple par une offre de logement sur le campus ou encore par la désignation d'un étudiant binôme (*buddy*) assistant le nouvel arrivant dès l'aéroport.

Pour faire face à la réduction du nombre d'étudiants nationaux liée à la situation démographique particulière de la République de Corée, le gouvernement a mis en place un **programme de bourses à l'intention des étudiants étrangers**. L'agence en charge de ces programmes est le **National Institute for International Education (NIIED)**. Les universités peuvent aussi avoir leur propre programme de bourses et des réductions importantes (jusqu'à 50%) peuvent être accordées aux étudiants étrangers sur les frais de scolarité.

NIIED

- En République de Corée, la promotion de l'enseignement supérieur à l'étranger est assurée par le NIIED. Cette agence nationale, sous tutelle du ministère de l'Éducation, est responsable à la fois de la promotion de la formation des étudiants coréens à l'étranger, de l'accueil des étudiants étrangers en Corée et des programmes d'échanges internationaux. Il assure aussi la promotion de l'usage de la langue coréenne à travers le *Test of Proficiency in Korean (TOPIK)* et de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles coréennes.
- Le NIIED propose aux étudiants étrangers plusieurs programmes de bourses, en particulier le Korean Government Scholarship Program (KGSP) qui s'adresse aux étudiants candidats à tous les cycles de formation universitaire coréens (*undergraduate et graduate*). Ces bourses comprennent la prise en charge du voyage, des frais de scolarité et des frais de vie. D'autres programmes, disponibles sur le site en anglais du NIIED (www.niied.go.kr), permettent la réalisation de stages linguistiques ou d'études et/ou font l'objet d'accords bilatéraux.
- Le NIIED met aussi en œuvre le programme *Study Abroad Scholarship* à disposition des étudiants coréens souhaitant se rendre à l'étranger pour des formations techniques, d'ingénieur, de master ou de doctorat. Le programme Korean Government Global Internship est destiné aux jeunes diplômés coréens souhaitant compléter leur formation par un stage de 2 à 18 mois à l'étranger.

6- Fiche « Curie » République de Corée (MEAE), juillet 2018.

7- La *Hallyu*, littéralement « vague de Corée », désigne l'intérêt croissant pour la culture coréenne d'abord en Asie du Sud-Est à partir des années 1990, puis dans le monde entier (K-pop, jeux vidéo, etc.).

8- Chaque année, le quotidien coréen JoongAng publie un classement des meilleures universités coréennes. On désigne par l'acronyme « SKY universities » trois des établissements les plus réputés du pays, Seoul National University, Korea University et Yonsei University.



3 264



71,5%

Mobilité internationale (UNESCO)⁽¹⁾

Population étudiante	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Étudiants en Corée du Sud	3 356 011	3 356 630	3 342 264	3 318 307	3 268 099	3 204 348
dont en mobilité internationale	127 846	121 198*	113 799*	110 024*	107 762*	104 992
soit en % des étudiants sud-coréens	3,8%	3,6%	3,4%	3,3%	3,3%	3,3%

Top 10 des pays d'accueil des étudiants sud-coréens

Pays d'accueil	2011	2016	% du total 2016	Évolution 2011-2016
1 États-Unis	71 949	60 454	57,6%	-16%
2 Japon	25 961	12 951	12,3%	-50%
3 Australie	7 900	6 068	5,8%	-23%
4 Royaume-Uni	4 527	5 024	4,8%	+11%
5 Canada	4 218*	4 743*	4,5%	+12%
6 Allemagne	ND	4 078**	3,9%	-
7 France	2 294	2 274	2,2%	-1%
8 Malaisie	424	1 272	1,2%	+200%
9 Nouvelle-Zélande	1 756	1 174	1,1%	-33%
10 Honk Kong (Chine)	201	945	0,9%	+370%
TOTAL	127 846	104 992	100%	-18%

**2015 L'évolution est calculée jusqu'à la dernière année connue.

Top 10 des pays d'origine des étudiants internationaux en Corée du Sud

Pays d'origine	2011	2016	% du total 2016	Évolution 2011-2016
1 Chine***	47 516	38 813	62,7%	-18%
2 Vietnam	1 928	3 432	5,5%	+78%
3 Mongolie	2 508	2 259	3,7%	-10%
4 Japon	1 190	1 416	2,3%	+19%
5 États-Unis	1 170	1 266	2,0%	+8%
6 Ouzbékistan	384	1 074	1,7%	+180%
7 Indonésie	516	948	1,5%	+84%
8 Pakistan	376	878	1,4%	+134%
9 Inde	574	764	1,2%	+33%
10 Malaisie	452	680	1,1%	+50%
33 France	51	98	0,2%	+92%
TOTAL	62 675	61 888	100%	-1%

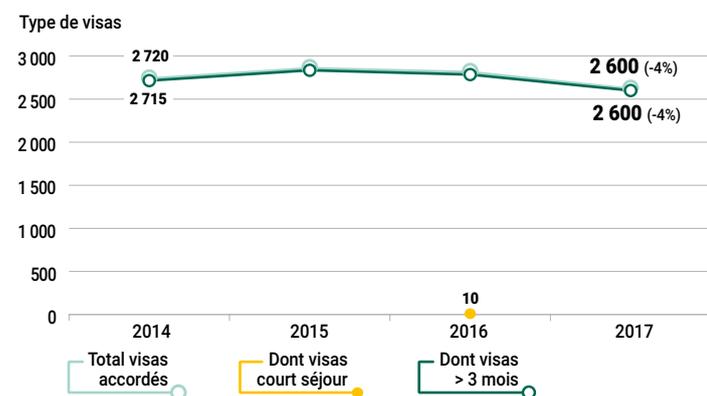
***Hong-Kong et Macao inclus

Mobilité vers la France (MESRI)⁽²⁾

En 2017-2018, la France a accueilli 3 264 étudiants sud-coréens dont 71,5% d'étudiantes.

1 863 (57,1%) étaient inscrits à l'université, 208 (6,4%) en écoles de commerce, gestion et vente, 113 (3,5%) en écoles d'ingénieurs et 1 080 (33,1%) dans les autres écoles (Grandes écoles, écoles d'art, spécialisées...)

Évolution du nombre de visas pour études demandés et délivrés entre 2014 et 2017⁽³⁾



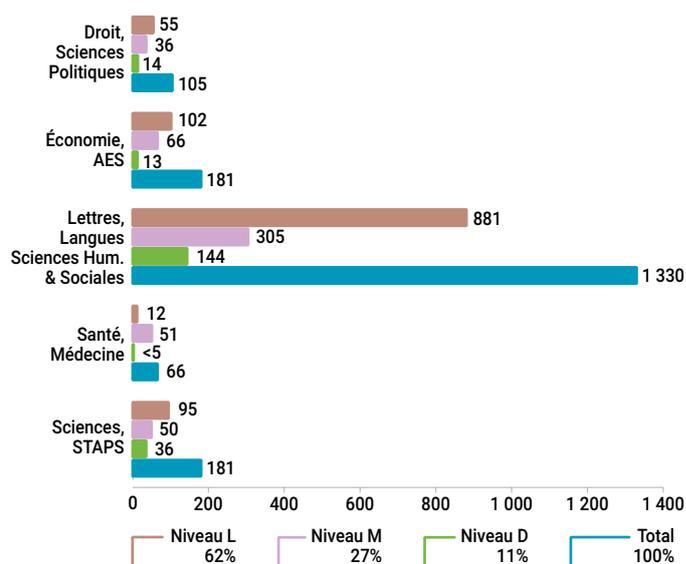
Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2012⁽²⁾

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2012-2017
Niveau L	1 016	1 038	1 158	1 233	1 230	1 145	+13%
Niveau M	463	518	534	538	539	508	+10%
Niveau D	260	229	207	203	207	210	-19%
Total	1 739	1 785	1 899	1 974	1 976	1 863	+7%

Sources :

(1) Extraction octobre 2018 (2) Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Données 2017-2018) (3) Ministère de l'Intérieur. ND : non disponible. *Estimation

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2017-2018⁽²⁾



Novembre 2018

2. La mobilité des étudiants coréens dans le monde

La Corée : 4^e pays d'origine des étudiants internationaux en mobilité (2016)

D'après l'Institut statistique de l'Unesco, la **Corée arrive en 4^e position des pays d'origine des étudiants en mobilité dans le monde**, avec près de 104 992 étudiants à l'étranger en 2016, après la Chine (868 772), l'Inde (301 406) et l'Allemagne (119 088).

En 2016, la France se plaçait au 7^e rang des pays d'accueil des étudiants coréens, derrière les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, le Royaume Uni et l'Allemagne, dans un contexte global de diversification de la mobilité sortante vers de nouvelles destinations régionales (Chine, Malaisie, Hong Kong). De nombreux pays européens cherchent à attirer davantage

d'étudiants coréens (Royaume-Uni, Allemagne, France, mais aussi Pays-Bas et pays nordiques), en leur proposant notamment des facilités pour travailler et s'installer dans le pays.

En prenant en compte les statistiques du ministère de l'Éducation coréen, la Chine arrive en 1^{ère} position dans le classement, la France se retrouverait alors en 8^e position des destinations choisies par les étudiants coréens en 2016.

Les actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants coréens

■ Les États-Unis : 1^{er} pays d'accueil des étudiants coréens en 2016

ÉTATS-UNIS

60 454

étudiants coréens
soit 57,6% du total
(Source : Unesco, 2016)

La Corée est le 3^e pays d'origine des étudiants accueillis aux États-Unis, derrière la Chine et l'Inde. Prisés pour la qualité de leurs universités et la réputation de leurs diplômes, les États-Unis attirent cependant moins qu'auparavant (-16% entre

2011 et 2016), et ce à la fois aux niveaux undergraduate, traditionnellement plus prisés par les Coréens, que graduate. Après un essor considérable de la mobilité des étudiants coréens vers les États-Unis au cours des années 2000 (certains établissements coréens préparant au SAT et AP exams), les effectifs tendent à diminuer depuis la crise économique de 2008 et la hausse des frais de scolarité. Cette tendance peut s'expliquer par l'émergence de nouvelles destinations plus attractives comme la Chine et les Philippines (apprentissage de l'anglais) dont les frais de scolarité sont moins élevés. Le changement de politique de recrutement des entreprises coréennes qui se tournent vers des marchés non anglophones peut également réduire l'intérêt pour les États-Unis.

Les formations choisies par les jeunes Coréens aux États-Unis concernent en premier lieu la gestion suivie des arts appliqués et plastiques, des sciences de l'ingénieur et des sciences sociales.

Le **centre EducationUSA affilié à l'ambassade des États-Unis** joue un rôle primordial dans la promotion de l'enseignement supérieur américain à travers l'organisation de salons annuels.

Quant au **Songdo Global Campus** (ouvert en 2009), il rassemble trois universités américaines et une belge : *George Mason University, University of Utah, Stony Brook University / Fashion Institute of Technology*, université de Gand. Chaque année, ces dernières organisent des présentations destinées aux étudiants coréens et internationaux dans le but de recruter de nouveaux étudiants.

Ces universités proposent :

- un diplôme identique à celui délivré par les universités d'origine aux États-Unis ;
- une offre de formations et de professeurs comparable ;
- des cours dispensés entièrement en anglais ;
- des frais de scolarité moins élevés qu'aux États-Unis ;
- une expérience au sein de l'université d'origine aux États-Unis ;
- une expérience multinationale et de vie universitaire internationale en Corée.

■ Le Japon : 2^e pays d'accueil des étudiants coréens en 2016

JAPON

12 951

étudiants coréens
soit 12,3% du total
(Source : Unesco, 2016)

Le Japon reste le 2^e pays d'accueil des étudiants coréens en mobilité diplômante à l'étranger, malgré une baisse importante des effectifs ces dernières années (passant de **26 000 en 2011 à 13 000 en 2016, soit -50%**). De tous les pays

d'accueil, le Japon est celui qui accuse la plus forte baisse en pourcentage des effectifs.

Ceci étant, l'intérêt pour les études au Japon reste notable, du fait de la proximité géographique, de la qualité de la formation, de la possibilité de trouver un emploi d'étudiant durant leur séjour d'études et de s'insérer professionnellement sur place à l'issue du cursus.

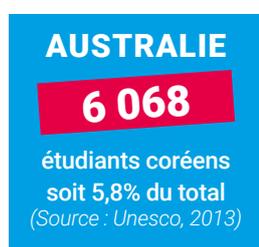
La **Japan Student Services Organization (JASSO)**, www.jasso.or.kr est une agence du ministère de l'Éducation, de la Culture, du Sport et de la Science et la Technologie en charge de la gestion des bourses et des prêts étudiant pour les étudiants japonais et internationaux. Actuellement, il existe quatre représentations de la JASSO à l'étranger : en Corée du Sud, en Indonésie, en Thaïlande et en Malaisie. Elle gère également le concours donnant accès aux établissements d'enseignement supérieur japonais, l'Examination for Japanese University, (EJU) qui est reconnu par 80% des universités publiques japonaises.

En Corée, la JASSO organise l'EJU 2 fois par an à Séoul et à Busan. Les étudiants obtenant les meilleurs résultats à cette épreuve peuvent bénéficier d'une bourse de 6 à 12 mois.

Le Japon offre aussi de nombreuses bourses gouvernementales et privées aux étudiants coréens. Le montant de la bourse varie de **350 euros à 1 800 euros par mois** en fonction de la nature des études.

Depuis 2001, un salon annuel intitulé *Study in Japan Fair* est organisé chaque année par la JASSO au mois de septembre à Séoul et à Busan. En 2015, 60 universités japonaises et 100 instituts de langue et écoles spécialisées étaient présents. **Le Japon met l'accent sur des rencontres directes entre établissements et étudiants.** Mais la politique d'attractivité du Japon n'a pas permis d'infléchir la tendance à la baisse de la venue d'étudiants coréens.

■ L'Australie : 3^e pays d'accueil des étudiants coréens en 2016



Comme les États-Unis et le Japon, l'Australie, 3^e pays d'accueil des étudiants coréens, accuse une baisse des effectifs coréens accueillis (-23% entre 2011 et 2016). L'ambassade d'Australie en Corée assure la promotion de l'enseignement australien

via un salon annuel incluant la présentation des études secondaires et supérieures, des formations professionnelles, des stages et des séjours linguistiques.

Les échanges académiques sont plus particulièrement actifs avec les universités du Group of Eight (*Monash University, Australian National University, University of Adelaide, University of Melbourne, University of Queensland, University of Sydney, University of Western Australia, UNSW Australia*) et des universités coréennes comme KAIST, POSTECH ou l'Université nationale de Séoul.

Depuis 2014, l'Australie met en œuvre un programme de mobilité internationale des étudiants, le New Colombo Plan, qui permet d'augmenter sa visibilité et de renforcer la relation avec les pays de la zone Asie-Pacifique.

■ Le Canada : 5^e pays d'accueil des étudiants coréens en 2016



De nombreux avantages incitent les étudiants coréens à poursuivre leurs études au Canada, qui, avec le Royaume-Uni (4^e pays d'accueil), sont les seuls pays du top 5 à voir leurs effectifs augmenter (+12% entre 2011 et 2016).

Comme la plupart des établissements canadiens sont subventionnés par leur gouvernement, **les frais de scolarité sont plus avantageux que dans d'autres pays anglophones.**

Les établissements canadiens offrent des stages de fin d'études qui permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances pratiques. La mise en place du système de visa de travail pour les étudiants internationaux ayant obtenu leur diplôme leur permet de travailler sur place pendant 3 ans. 6,5% des étudiants coréens au Canada ont acquis un titre de séjour permanent en 2015, d'après les statistiques canadiennes.

Le **Canadian Education Centre Korea**, installé au sein de l'ambassade du Canada en Corée depuis 1993 se charge de la promotion de l'enseignement canadien. Un salon annuel est organisé à Séoul par ce centre qui fait partie d'un réseau présent dans 17 pays en Asie, en Amérique du Sud et en Europe.

■ La Chine⁹



Les étudiants coréens constituent la première population d'étudiants internationaux en Chine. Les facteurs expliquant le choix de la Chine sont la **proximité géographique, les aides à l'apprentissage du chinois¹⁰, des frais de scolarité et un coût de la vie moins onéreux, l'amélioration de la qualité de l'éducation chinoise, la puissance économique du pays et le développement des relations commerciales sino-coréennes.**

Le plan national pour la réforme et le développement de l'éducation en Chine à moyen et long-terme (2010-2020) lancé par le gouvernement chinois en 2010 comporte un projet qui s'intitule « Études en Chine » visant à attirer **500 000 étudiants internationaux vers la Chine d'ici 2020**. Il est difficile d'établir un bilan de cette stratégie du fait d'un accès difficile aux données sur la mobilité étudiante en Chine.

Dans le cadre de la coopération universitaire entre la Corée et la Chine, un **forum des présidents d'université se tient annuellement depuis 2009** en vue de renforcer et d'améliorer la confiance et les échanges interuniversitaires entre les deux pays.

Le développement des banques coréennes sur le marché chinois génère le recrutement d'un nombre croissant de jeunes Coréens familiarisés avec la culture chinoise et ayant acquis des compétences transversales et une connaissance de langue chinoise durant leurs études en Chine.

9- L'UNESCO indique comme non disponibles les statistiques sur la mobilité entrante des étudiants internationaux en Chine (mobilité diplômante). Les données utilisées ici ne sont donc pas directement comparables avec celles présentées sur les autres pays. Elles incluent les cursus diplômants mais aussi les étudiants en stages linguistiques et les étudiants visiteurs (séjour de 10 jours maximum pour participation à une conférence).

10- Les caractères chinois, dits *hanja*, utilisés en Corée jusqu'au début du 20^e siècle, furent remplacés par le système alphabétique *hangeul* créé par le roi Sejong le Grand au 15^e siècle. Cette histoire peut expliquer une certaine proximité entre les deux langues, en dépit des graphies actuelles très différentes.

LE CHÔMAGE DES JEUNES EN RÉPUBLIQUE DE CORÉE : UN FREIN À LA MOBILITÉ ?

Le taux de chômage en Corée, proche d'un taux structurel (3,8% en 2018 selon la Banque mondiale), varie cependant fortement selon la tranche d'âge. Ainsi, les jeunes actifs sont plus particulièrement touchés : en août 2018, **338 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans étaient au chômage (près de 10% de la population active)**, soit le plus haut niveau en 19 ans. Selon le ministère de l'Emploi, les causes principales seraient structurelles. La plus faible croissance constatée ces dernières années, les délocalisations à l'étranger, les difficultés d'adaptation dans le secteur industriel ont toutes eu des répercussions négatives sur le marché du travail, alors même que des cohortes nombreuses de jeunes diplômés tentaient d'y entrer. En outre, la croissance du nombre d'emplois qualifiés n'a pas entièrement suivi la massification de l'enseignement supérieur. En 2017, le nombre de chômeurs diplômés était supérieur à celui des chômeurs sans diplôme. Phénomène largement discuté au sein de la société, **le phénomène de chômage chez les jeunes Coréens a pu détourner une partie de la population étudiante d'un projet d'études à l'étranger**. En effet, les réseaux d'insertion sont considérés comme particulièrement actifs dans la recherche d'emploi en Corée, et beaucoup hésitent avant de s'éloigner physiquement de ces réseaux. Le gouvernement a mis en place en 2017 des mesures visant à améliorer le taux d'emploi des jeunes (allocation de chômage, prime d'encouragement pour les entreprises, renforcement des formations et de l'orientation professionnelle ainsi que de la professionnalisation des lycées techniques, réforme des mutuelles). Le gouvernement promeut également le système « employabilité d'abord, poursuite des études plus tard » favorisant les trajectoires de professionnalisation au sortir du secondaire avec des possibilités de formations professionnalisantes et de formation continue.

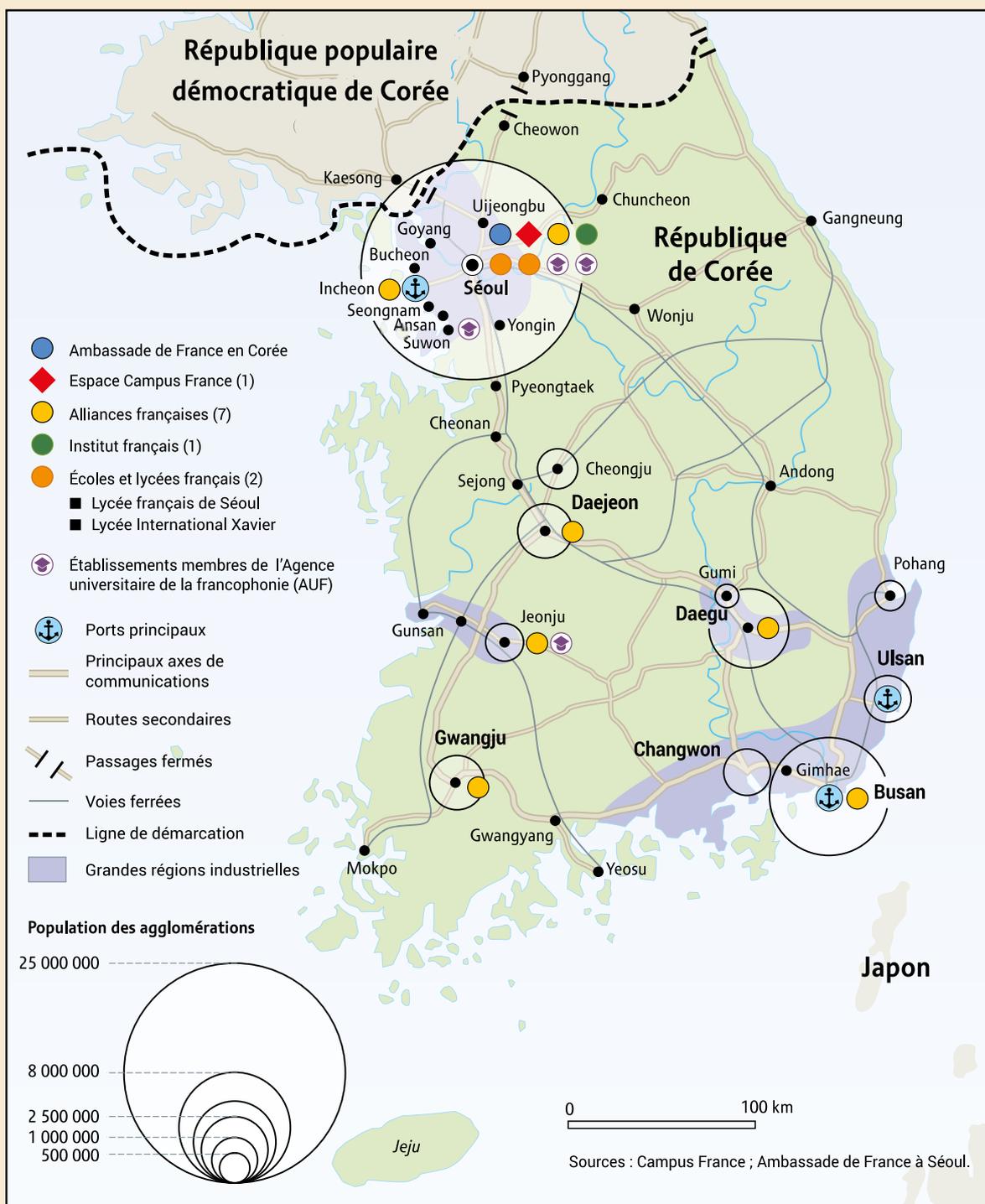


Le complexe du Dongdaemun Design Plaza à Séoul, création de l'architecte Zaha Hadid.

LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE



Réseau culturel et éducatif français en Corée



1. La mobilité des étudiants coréens vers la France

En 2017, la France se plaçait au 8^e rang des pays d'accueil des étudiants sud-coréens derrière la Chine, les États-Unis, l'Australie, le Japon, le Royaume-Uni, le Canada et l'Allemagne. La France, 4^e pays d'accueil des étudiants internationaux dans le monde, accueille près de 3 300 étudiants coréens en 2017-2018, d'après le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Les étudiants coréens constituent le 4^e contingent d'étudiants asiatiques en France après la Chine, le Vietnam et l'Inde.

La mobilité étudiante coréenne en France est féminine féminine à 71,5%. Parmi les étudiants inscrits dans les universités françaises (1 863, 57% du total), 1 145 étaient inscrits en licence (62%), 508 en master (27%) et 210 en doctorat (11%). Les principaux domaines d'études choisis sont les lettres, langues, sciences humaines et sociales et l'économie. On observe une augmentation des inscriptions de 13% au niveau de la licence depuis 2011, cela s'explique notamment par la signature d'accords-cadres, par les universités coréennes, privilégiant des échanges d'un ou deux semestres au niveau L. Il existe actuellement plus de 350 accords actifs à tous les niveaux entre établissements d'enseignement français et coréens, dans des domaines aussi divers que la gestion, l'économie, les sciences de l'ingénieur, la langue française, les sciences humaines et sociales, les sciences naturelles, le droit, les beaux-arts et l'architecture. Au niveau master, les échanges sont moins nombreux, on constate néanmoins une augmentation de 10% en cinq ans. En effet, les étudiants coréens soucieux de développer leur réseau professionnel dans le contexte d'un marché du travail à l'insertion complexe pour les diplômés privilégient majoritairement de rester en Corée. Quant aux inscriptions des étudiants coréens en doctorat, elles ont diminué de près de 19% sur la même période.



© Mme Sharon NABWIRE, SolBridge, Woosong University
Étudiantes du programme de l'Institut national de la boulangerie-pâtisserie (INBP) à l'université Woosong à Daejeon en avril 2019.

En 2017-2018, 6% des étudiants coréens étaient inscrits en écoles de commerce et près de 4% en écoles d'ingénieur, ces dernières peinant encore à se faire connaître en Corée. Par ailleurs, en 2018, 176 étudiants sont partis en France pour y suivre une formation dans le domaine de la cuisine et de la pâtisserie (environ 8% de la mobilité étudiante coréenne en France), domaine qui rencontre un franc succès. En 2019, le pâtissier Kim Young-Hoon, formé à Paris et à Lyon, a reçu le titre de Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie glacier.

2. La Francophonie et la langue française en Corée

La Francophonie en Corée

La Corée du Sud est devenue membre observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en 2016. La Francophonie y est déclinée à travers les nombreux événements artistiques et culturels proposés par des structures publiques et privées (galeries, musées, théâtres, producteurs, etc.), mais aussi à travers les sept Alliances Françaises. Dans le cadre d'un accord entre les plateformes française et coréenne de MOOC, K-MOOC a présenté le MOOC « La Francophonie : essence culturelle, nécessité politique ». Chaque année, à l'occasion de la journée internationale de la Francophonie le 20 mars, a lieu la Fête de la Francophonie, un événement à très forte visibilité. En 2019, celle-ci s'est tenue pendant deux semaines, entre le 16 et le 31 mars, et a présenté des concerts, des spectacles et projections de films, des événements sportifs et gastronomiques, mais aussi des conférences, débats d'idées et rencontres littéraires. Une campagne « Et en plus, je parle français ! » a été lancée en juin 2017 en Corée, et des sections internationales de français pourraient ouvrir en 2020 dans des établissements secondaires coréens.

Un site internet (www.francophonie.or.kr) et une page Facebook (www.facebook.com/francophonie.coree) sont dédiés à la promotion des activités liées à la Francophonie en Corée et sont largement consultés. La Francophonie a enfin été célébrée lors des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang en février 2018, Mme Fleur Pellerin ayant accompagné l'événement en tant que Grand Témoin de la Francophonie.

Une Semaine de la France est organisée chaque année depuis 2016 dans les établissements scolaires et universitaires au mois d'octobre. Celle-ci touche en moyenne 130 établissements et 15 000 Coréens (pour beaucoup dans les établissements primaires et secondaires). L'objectif de cette semaine est de renforcer les compétences interculturelles des élèves et étudiants en approfondissant leurs connaissances de la France, notamment par la découverte de divers aspects culturels, scientifiques et économiques de notre pays, qui est l'un des partenaires majeurs de la Corée, et le premier pays consommateur de biens culturels coréens en Europe.

L'apprentissage du français

L'apprentissage de la langue française connaît une augmentation depuis déjà plusieurs années dans le système scolaire coréen. D'après l'OIF, la Corée compterait autour de 40 000 apprenants du français. Ils seraient 18 000 élèves dans les 220 établissements du secondaire proposant le français, 10 000 étudiants dans environ 45 départements de langue française et 12 000 apprenants dans le privé, notamment dans le réseau des Alliances françaises.

La langue française n'est généralement apprise qu'à partir du lycée, durant deux ou trois semestres, et a tendance à être considérée davantage comme une ouverture socio-culturelle qu'un véritable enseignement linguistique. La langue vivante 2 est facultative et la présentation de cette épreuve est également optionnelle au *suneung* (concours d'examen d'entrée à l'université).



Stand de l'École des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire, qui dispose d'un campus à Suncheon, lors du Salon Étudier en France du 30 mars 2019 à Séoul.

La mise en place d'un dispositif de « semestre libre » au lycée a pu avoir pour conséquence de favoriser l'initiation au français mais également de mieux appréhender l'orientation professionnelle et la poursuite d'études supérieures associées, notamment à l'étranger. Les perspectives de renforcement des coopérations avec l'Afrique conduiront certainement un plus grand nombre de lycées coréens à apprendre le français. Fruit de la coordination entre les ministères de l'Éducation coréen et français, des « sections internationales » ont été créées en 2017 dans quatre établissements de chaque région académique. Dans de telles sections, des cours sont conduits en français, notamment dans des matières non linguistiques.

Quatre universités coréennes sont membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) : l'Université Hankuk des études étrangères et l'Université féminine de Sookmyung, toutes deux situées à Séoul, l'Université nationale de Chonbuk (Jeonju) et l'Université Ajou (Suwon). L'adhésion récente (2018) de l'Université Hankuk permettra le développement des échanges de professeurs et chercheurs avec l'espace francophone et la conduite de projets de recherche à dimension internationale. À l'université, de plus en plus d'étudiants apprennent le français dans le cadre d'un double cursus, afin d'améliorer leurs perspectives professionnelles. Cette nouvelle dynamique aura pour conséquence une augmentation de diplômés francophones issus de plusieurs disciplines comme le marketing, le droit, le commerce, la science, etc.

C'est l'Institut français de Corée du Sud qui gère et coordonne l'ensemble du dispositif des examens donnant lieu aux certifications DELF/DALF (différents niveaux de A1 à C2), diplômes officiels de langue française reconnus internationalement. Ces examens, qui ont lieu actuellement dans les Alliances françaises de Séoul, Busan et Incheon, ont été passés par 72 000 candidats au cours des dix dernières années et évalués par plus de 200 correcteurs-examineurs habilités.

3. Campus France en Corée

L'Ambassade de France en Corée dispose d'un Espace Campus France à procédure Études en France depuis 2007, géré par le service de coopération et d'action culturelle. Il est situé au sein de l'Institut français de Séoul.

L'Espace Campus France assume le traitement des dossiers de demande de visas pour études pour l'entretien pré-consulaire (procédure Études en France). Les étudiants en échange bénéficient d'une procédure simplifiée pour l'entretien.

Les agents offrent un appui pratique aux étudiants intéressés par la mobilité vers la France (choix des cursus et établissements, aide au remplissage des formulaires de demande de visa, recherche de financements) et fournissent des informations aux étudiants concernant leur départ. Les supports de promotion de l'enseignement supérieur français sont traduits et édités en coréen, mis à disposition du public sur le site Internet :

<http://www.coree.campusfrance.org/>

Environ 30% des étudiants s'inscrivent dans un centre de formation de langue avec un projet d'études de long

terme dans un établissement supérieur.

L'activité de promotion assurée par l'Espace Campus France vise à augmenter les flux actuels et à soutenir un développement aussi bien quantitatif que qualitatif (**priorité aux niveaux master et doctorat et aux filières en sciences de l'ingénieur, en économie et en gestion**).

Voici quelques exemples d'actions de promotion de Campus France en Corée.

Participation aux salons internationaux sur les études à l'étranger

Campus France participe régulièrement aux salons internationaux des études à l'étranger, au sein desquels l'Espace occupe une place importante dans la catégorie des pays non anglophones.

■ Salon international des études à l'étranger

Ce salon est destiné à présenter l'offre de formation du collège au doctorat. Le public est essentiellement composé de collégiens, lycéens, d'étudiants ou de parents désireux de recueillir des informations relatives à la poursuite d'études à l'étranger.

■ Conférences de l'APAIE : salon institutionnel de la région Asie-Pacifique

Cette manifestation annuelle attire près de 1 000 délégués et une centaine d'exposants. Elle se compose d'une conférence où délégués et exposants du monde entier viennent participer à des ateliers et des tables rondes sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur, d'un salon où les exposants peuvent promouvoir leur offre d'enseignement supérieur auprès d'un public institutionnel.

L'Agence Campus France organise sur ce salon un pavillon français afin d'améliorer la visibilité de l'offre d'enseignement supérieur français. Les établissements français qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une permanence sur ce pavillon et d'une amélioration de leur visibilité, en complément à leur inscription auprès de l'APAIE.

■ Salon Etudes et Recherche en Europe – *Study and Research in Europe Fair*

Campus France a développé une politique active de coopération avec ses homologues européens dans un contexte de renforcement de la promotion des études en Europe. Depuis 2007, une quinzaine de représentants de différents pays se réunissent tous les ans pour élaborer une action commune soutenue par la Commission européenne. Le salon se compose d'une journée



Stand France Alumni lors du Forum Emploi 2018 organisé conjointement par l'Ambassade de France en République de Corée, la Chambre de commerce et d'industrie franco-coréenne (FKCCI), ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie coréenne (KCCI) le jeudi 20 septembre 2018 à Séoul.

d'information sur les études et la recherche en Europe destinée aux étudiants coréens ; d'une réception animée par des intervenants européens invités pour l'occasion, ayant pour objectif de rencontrer les responsables des relations internationales des universités coréennes.



France Alumni est le réseau social incontournable des anciens étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur français. Ce réseau, qui compte à ce jour 300 000 membres dans 120 pays, permet à l'alumni de valoriser son expérience en France mais aussi de garder un lien avec la France et la culture française ainsi que de multiplier les opportunités professionnelles.

La plateforme France Alumni Corée totalise aujourd'hui 7318 membres. Elle a été lancée en octobre 2016.

Retrouver le site **France Alumni Corée** :
www.francealumni.fr/fr/poste/coree/



Stand France Alumni Corée au salon Etudier en France du 28 octobre 2018 à Séoul.

TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANTS CORÉENS EN FRANCE



Kim Jieun

Diplômée d'un master et titulaire d'un doctorat à l'école des Arts et Métiers au sein du Laboratoire de Conception de Produits et Innovation (LCPI), Paris Tech

Sur quoi portait votre sujet de thèse ?

Mon sujet de thèse est lié aux interactions avec les machines. On a développé un système numérique pour l'aide et la conception et créé un système interface pour prendre en compte les besoins des utilisateurs en fonction de leurs tâches de façon efficace et intuitive.

Que pensez-vous des formations en ingénierie « à la française » ?

Les cours de master en France diffèrent de ce que l'on peut trouver dans d'autres pays. Dans certaines disciplines, ce sont des parcours particulièrement intensifs. Par exemple, j'ai suivi une formation spéciale où nous devions développer un mini-projet pendant un mois, et le réaliser en tant que managers de projet. D'après moi, les stages sont très importants lors des études de master en France. De mon côté, j'ai effectué un stage dans un centre de recherche qui participait à un projet européen. Ce fut une expérience très enrichissante et cela m'a aidé à construire mon projet de master et de doctorat.

Les cursus du doctorat en France diffèrent quelque peu des cursus en Corée. Il est primordial de bien réfléchir à votre sujet de thèse avec votre directeur de recherche car vous devrez y consacrer trois années de votre vie. Dès que votre sujet est arrêté, vous pouvez pleinement travailler à vos recherches pendant trois ans.



Kim Yongwoo

Étudiant en deuxième année du mastère design automobile de Strate École de design, Paris.

Quelles études avez-vous fait avant votre départ en France ?

J'ai étudié le design industriel à l'université nationale des sciences et technologies de Séoul.

Que pensez-vous des formations en design « à la française » ?

Je trouve que l'éducation à la française encourage la réflexion, cela demande de considérer non seulement la pensée logique mais aussi la pensée philosophique. À mon avis, les projets par équipe de notre école la différencient des autres écoles de design. Ce travail d'équipe avec les étudiants internationaux de différentes spécialités m'a permis d'apprendre beaucoup de choses. Mon école, Strate école de design, coopère étroitement avec les entreprises, et celles-ci sont invitées à rencontrer les étudiants, ou à leur proposer des stages.

Pourquoi avez-vous choisi de suivre des études de design à Strate École de design ?

J'ai eu connaissance du fait que de nombreux diplômés de Strate École de design ont fait carrière

dans le domaine du design automobile. C'est pour cela que j'ai choisi Strate qui est mondialement réputée dans ce domaine. Je voulais découvrir la sensibilité particulière des Français dans le design automobile et j'espère avoir la chance de travailler pour une entreprise automobile française. Il y a de nombreux événements artistiques et culturels à Paris où se situe notre école, ce qui a aussi joué une grande influence sur mon choix.

Qu'est-ce qui vous a attiré en France ? Pourquoi avez-vous choisi la France pour vos études supérieures ?

J'ai été attiré par Paris. C'est une ville très spéciale, qui offre beaucoup d'enseignements et permet le développement d'un sens de l'esthétique.

Recommanderiez-vous la France aux étudiants coréens ?

L'éducation française est différente de celle en Corée, ce qui peut être compliqué au début pour les étudiants coréens. Mais je leur recommande de surmonter ce défi ici en France et de faire l'expérience du développement de soi grâce à la coopération entre les étudiants plutôt que par la compétition individuelle. L'accent est également mis sur la philosophie, le débat et la logique dans l'apprentissage. Pour moi, c'est rafraîchissant par rapport à l'éducation coréenne, et cela m'a énormément permis de progresser.

LA COOPÉRATION BILATÉRALE UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE ET SES PERSPECTIVES



1. La coopération bilatérale universitaire et scientifique

La coopération bilatérale universitaire

Il existe actuellement plus de 350 accords de partenariat actifs entre établissements d'enseignement supérieur français et coréens. En novembre 2015, lors de la visite d'État en Corée du Président de la République française a été conclu la reconnaissance mutuelle des études et des diplômes en vue d'une poursuite des études dans les établissements d'enseignement supérieur français et coréens. Une déclaration d'intention pour favoriser les coopérations dans le domaine de la formation professionnelle a également été signée à cette occasion.

En 2017, parmi les plus de 2 500 nouveaux étudiants partis de Corée pour la France, environ un millier l'ont été dans le cadre de partenariats¹¹. Les seuls accords ne suffisent pas toujours à intensifier les échanges, car les étudiants coréens restent très exigeants dans leurs choix de destination. La notoriété internationale de l'établissement partenaire et de son rang dans les classements mondiaux sont des éléments décisifs pour réaliser un échange tout comme la qualité de l'anglais des enseignants. Cette tendance est particulièrement marquée pour les écoles de commerce.

En 2018, il existait 23 doubles diplômes entre la France et la Corée, dont 15 au niveau master 2018, concernant 44 étudiants coréens. La cotutelle de Doctorat reste encore peu développée en Corée, mais suscite de plus en plus l'intérêt des étudiants et des enseignants. Depuis la nouvelle réglementation coréenne, les étudiants peuvent valider des crédits obtenus dans une autre université dans la limite de la moitié des crédits nécessaires à l'obtention de leur diplôme.

La formation doctorale est le but ultime des meilleurs étudiants coréens quel que soit l'excellence du diplôme obtenu au niveau master. L'offre française doit donc fidéliser les meilleurs étudiants reçus au sein des établissements d'excellence pour qu'ils puissent poursuivre, après leur master, une formation doctorale en France et non à l'étranger.

■ Bourses France Excellence

Créées en 2005 (ex-bourses Blaise Pascal), ces bourses financées par le gouvernement français et mises en œuvre par l'Ambassade de France en Corée ciblent les meilleurs étudiants coréens afin de leur permettre de poursuivre leurs études en master ou en doctorat en France. Les étudiants sélectionnés reçoivent une bourse du gouvernement français pour une durée d'un à trois ans, de la prise en charge des frais de scolarité (pour un montant maximum de 5 000€ par an), d'une allocation mensuelle (700€ en master et 1 050€ en doctorat) et d'une couverture sociale. Ces bourses bénéficient d'une excellente visibilité grâce à la campagne de promotion qui l'accompagne menée par l'Espace Campus France : annonce spécifique dans le magazine universitaire

distribué dans 300 campus, distribution d'affiches et organisation de conférences dans les 50 meilleures universités. Depuis la création de ce programme, 207 Coréens ont bénéficié d'une bourse : 146 en master, 56 en doctorat, 2 en post-doctorat et 3 pour des écoles d'été.

■ Bourses Talents de demain

Ces bourses sont destinées à financer des courts séjours de jeunes Coréens (18-30 ans) dont les projets d'avenir sont susceptibles de renforcer les liens avec la France, de promouvoir la langue française, la diversité culturelle et linguistique, et de véhiculer les valeurs de la Francophonie en Corée. Plusieurs programmes de stages, réservés aux jeunes Coréens ayant déjà des connaissances en langue française, sont proposés dans les domaines des arts, du cinéma, de la responsabilité civique, du renforcement en langue française et didactique FLE.

La coopération bilatérale scientifique

La France est le 7^e partenaire scientifique de la Corée, principalement dans les domaines de la physique et de la santé. Le principal outil de coopération en science et technologie entre la France et la République de Corée est le Partenariat Hubert Curien (PHC) « Star », lancé en 2005 pour encourager le développement de projets communs entre chercheurs des deux pays. Il permet de financer la mobilité des chercheurs d'une trentaine de projets conjointement choisis sur critères d'excellence scientifique par les deux pays et des ateliers conjoints, sur une période de deux ans. La gestion du programme est confiée à la National Research Foundation (NRF) pour la partie coréenne et à l'ambassade de France en Corée pour la partie française. Depuis sa création, plus de 170 projets ont été soutenus. Chaque année, une centaine de missions en République de Corée est financée par ce programme.

Grace à ces collaborations, trois Laboratoires internationaux associés (LIA) ont été créés : le France-Korea Particule Physics Laboratory (F-K PPL) et le LIA « Functional nanostructures : morphology, nanoelectronics and ultrafast optics ».

Dans le cadre des actions structurantes à l'international du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), deux réseaux de recherche internationaux (IRN) : l'IRN Nano et Microsystèmes (NAMIS) et l'IRN Reaction-Diffusion Network in Mathematics and Biomedicine (ReaDiNet). Ces collaborations associent le CNRS et des universités coréennes et françaises. Le CNRS, premier partenaire français de la Corée en termes de publications, bénéficie d'une position ancienne, bien établie dans le dispositif de coopération franco-coréenne.

11 - Données Campus France Corée citées dans Fiche « Curie » République de Corée, MEAE, 2018.

Les autres partenaires sont : le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternative (CEA), l'Université de Lyon, l'Université de Strasbourg, et Sorbonne Universités.

Les trois principaux partenaires coréens de la recherche avec la France sont : Seoul National University, Korea University et Sungkyunkwan University.

Ces dernières années ont vu le développement de nombreuses collaborations conjointes dans le domaine universitaire et scientifique. Les Beaux-Arts de Nantes se sont dotés, d'un troisième campus international, en plus de ceux de Dakar et de Houston, à Séoul/Suncheon où des enseignements sont dispensés autour du thème

« Là où nous sommes – un paysage après un autre ». L'École des hautes études commerciales du Nord (EDHEC) propose un double-diplôme avec la Graduate Business School de la Sungkyunkwan University (SKKU) à Séoul. Le CNRS et Sorbonne Université ont fondé en 2018 avec l'Ewha Woman's University et Yonsei University l'unité mixte internationale (UMI) 2B-FUEL dans le domaine de la chimie des matériaux et de l'électronique organique. La recherche française est également présente en Corée à travers le centre de Séoul de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) et l'Institut Pasteur de Corée, mais aussi dans les centres de recherche de sociétés françaises dans des universités comme ceux de Arkema et de Renault à l'Université Hanyang.

2. Les perspectives de coopération universitaire et scientifique franco-coréennes

La visite d'État du Président de la République de Corée, M. MOON Jae-in en France en octobre 2018 a été l'occasion de renforcer le « partenariat global franco-coréen pour le 21^e siècle ». Outre le renforcement du dialogue politique et de la coopération en matière de diplomatie, de sécurité et de défense, la déclaration commune des Présidents coréens et français prévoit de **développer les échanges dans les domaines scientifique, éducatif et culturel**.

- Est mis en place un dialogue entre le ministre français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministre sud-coréen des Sciences et des Technologies de l'Information et de la Communication afin d'encourager la coopération scientifique bilatérale.
- **Des domaines prioritaires ont été identifiés** : transports, énergie, lutte contre le changement climatique, nanotechnologies, technologies de l'information, robotique et santé.
- Les deux pays souhaitent notamment présenter **des projets communs éligibles aux financements européens** (H2020, Horizon Europe).
- La coopération universitaire sera encouragée, en particulier dans l'optique de **développer les diplômes conjoints et les doubles diplômes** au niveau master, ainsi que **les cotutelles de thèse**. La formation professionnelle fera également l'objet de partenariats.
- **Les mobilités et les programmes d'échange** au niveau master et doctorat, ainsi que **les écoles d'été**, devraient se développer grâce à l'octroi de bourses.
- Les deux chefs de l'État ont par ailleurs salué **l'achèvement de la Maison de la Corée à la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP)**, qui favorise les conditions d'accueil des étudiants coréens dans la capitale française.
- Enfin, **la Semaine de la France** dans les établissements scolaires et universitaires coréens, et **la Semaine de la Corée** dans les établissements français continueront d'être organisées chaque année afin de favoriser l'intérêt mutuel des étudiants.

Cette visite a également été l'occasion de la signature d'un **plan d'action science et technologie** par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, Mme Frédérique Vidal et le ministre de la Science et des TIC de Corée, M. YOU Young Min.

Le plan prévoit **le renforcement de la coopération et la création de projets communs** dans les domaines des données satellitaires relatives au changement climatique, de la recherche spatiale et aérospatiale, de l'observation de la Terre (mesure de la pollution, réduction de l'impact du réchauffement climatique), de l'intelligence artificielle, en particulier dans les domaines de la santé, des transports et de l'environnement, des nouveaux matériaux et technologies et des sciences de la vie (maladies infectieuses et nouveaux virus).

Plusieurs rendez-vous ont été pris dans le cadre de ce plan.

- Un troisième **Forum Espace France-Corée** s'est tenu le 17 mai 2019 dans le cadre de la coopération spatiale.
- La deuxième édition des **Rencontres de la recherche et de l'innovation**, organisées par Campus France se sont tenues les 8-10 juillet 2019 à la Cité des sciences en présence de la ministre, Mme Frédérique Vidal. Celles-ci ont constitué un espace de dialogue permettant de favoriser la mobilité des étudiants et des chercheurs.
- Le prochain **Comité de coordination de l'énergie nucléaire** et la 8^e **Commission mixte scientifique et technologique** se tiendront en 2020 respectivement à Séoul et à Paris.
- Enfin, des contacts réguliers sont prévus avec les milieux académiques des deux pays afin de définir des axes de recherche prioritaires bénéfiques pour la communauté des chercheurs.

LIENS UTILES :

- Ambassade de France en Corée
<https://kr.ambafrance.org/>
- Institut français de Corée du Sud
Service de Coopération et d'Action Culturelle
<http://www.institutfrancais-seoul.com/>
- Espace Campus France de Séoul
<https://www.coree.campusfrance.org/>
- Ministère de l'Éducation (MOE)
<http://english.moe.go.kr/main.do?s=english>
- Ministère des Sciences et des TIC (MSIT)
<https://english.msit.go.kr>
- Ministry of Trade, Industry and Energy (MOTIE)
<http://english.motie.go.kr/www/main.do>
- Fiche Curie République de Corée
<https://salons.campusfrance.org/twkr2018/images/campusfrance/docs/20180626-Fiche-Curie-Core.pdf>
- Center for Education Stastics, Korean Educational Development Institute (KEDI)
<http://cesi.kedi.re.kr/>
- Korean Council for University Education (KCUE)
www.kcue.or.kr
- Campus France
www.campusfrance.org/fr
- France Alumni
www.francealumni.fr

Le *Dossier Corée du Sud* est le 46^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le pays et de montrer dans quels contextes concurrentiels ce dispositif se déploie.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Béatrice Khaïat, Directrice générale

RÉDACTION

Campus France :

Olivier Marichalar, Ariane Bernard, Caroline Song.

Ambassade de France à Séoul : Élodie Franco-Ritz

COMITÉ ÉDITORIAL

Campus France :

Florent Bonaventure, Olivier Chiche-Portiche, Mathilde Mallet, Ivan Rakocevic, Laurent Dureuil, Camille Longépé.

Ambassade de France à Séoul : Élodie Franco-Ritz

Campus France remercie tout particulièrement :

M^{me} KIM Jieun et M. KIM Yongwoo pour leurs témoignages.

Édition : Olivier Marichalar, Véronique Mathelin

Photos et visuels : Ambassade de France à Séoul, Pixabay

Photo de couverture : Leo Patrizi - Getty Images

Cartographie : Philippe Rekecewicz

Réalisation : Agence Huitième Jour – Paris

Impression et diffusion : CIA GRAPHIC

Campus France :

Agence française pour la promotion de l'enseignement

supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Juillet 2019

ISSN 2117-8496

LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

EN CORÉE

CHIFFRES MONDE (Unesco, 2016)

EN CHIFFRES

3 204 348

étudiants en Corée du Sud

104 992

étudiants coréens en
mobilité diplômante
dans le monde

-18%
entre 2011
et 2016

61 888

étudiants internationaux
en mobilité diplômante
en Corée du Sud

-1%
entre 2011
et 2016

TOP 5 DES PAYS D'ACCUEIL EN MOBILITÉ

1. CHINE*
2. ÉTATS-UNIS
3. JAPON
4. AUSTRALIE
5. ROYAUME-UNI

8. FRANCE

TOP 5 DES PAYS D'ORIGINE EN MOBILITÉ

1. CHINE
2. VIETNAM
3. MONGOLIE
4. JAPON
5. ÉTATS-UNIS

33. FRANCE

*Source ministère de l'Éducation coréen

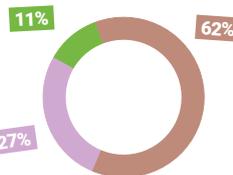
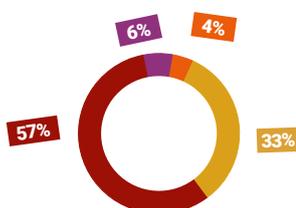
CHIFFRES FRANCE (MESRI, 2017-2018)

3 264

étudiants coréens en France

dont 57% à l'université,
6% en école de commerce,
gestion et vente,
4% en école d'ingénieurs,
et 33% dans les autres
établissements

♀
71,5%



Répartition par niveau :

62% L
27% M
11% D

